



MAIRIE DE PARADOU
13520

CANTINE ET GARDERIE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(Merci de bien vouloir compléter tous les champs)

Elève : Nom : Prénom : Date De Naissance :

Classe fréquentée en Septembre 2024: PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

N° CAF : Quotient familial :

Parent 1 :

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

.....

Tél. portable :

Tél. professionnel :

Parent 2 :

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

.....

Tél. portable :

Tél. professionnel :

Merci d'indiquer très lisiblement et en lettre majuscules le parent référent et l'adresse mail à laquelle vous souhaitez recevoir des messages et appels du service Affaires Scolaires :

Parent : Mail :

Commentaires :

- Combien de jours souhaitez-vous mettre votre enfant à la garderie :

Rappel :

Ecole Maternelle : Garderie du matin 7h45 à 8h05, cantine 11h20 à 13h20 et garderie du soir 16h20 à 18h10

Ecole Élémentaire : Garderie du matin 7h45 à 8h15, cantine 11h30 à 13h30 et garderie du soir 16h30 à 18h15

**Je délègue à la personne responsable de mon enfant tout pouvoir pour prendre les mesures nécessaires en cas de problème
Personnes habilitées à venir chercher l'enfant :**

	Contact 1	Contact 2	Contact 3
Nom et Prénom			
Lien de parenté			
Tél. portable			
Autorise à récupérer l'enfant			
A contacter en cas d'urgence			

Pour les personnes mineurs (fratrie), je vous remercie de compléter également la décharge de responsabilité pour la prise en charge d'un enfant par un frère ou une sœur scolarisé(e) à Paradou par un mineur **âge de 12 ans minimum**.

NB : Les personnes non mentionnées ne pourront pas venir chercher l'enfant.

Elève : Nom : Prénom : Date De Naissance :

Assurance obligatoire : Responsabilité Civile

Compagnie : Numéro de contrat : Validité du :au.....

Situation de handicap : Notification de la MDPH : Oui Non / Existence d'un Projet d'Accueil Individualisé : Oui Non

Médecin à prévenir en cas d'accident :Tél. du cabinet médical :

Problème de santé (accident, maladie, allergie, rééducation, contre-indication à des activités) :

.....

Allergies connues de l'enfant, si oui, vous devez impérativement contacter le service affaires scolaires avant le lundi 15 juillet 2024 afin d'établir un projet d'accueil individualisé.

Responsable légal : Je soussigné(e)

Autorise les responsables de la cantine, la garderie du Paradou à présenter mon enfant à un médecin en cas de soins à donner d'urgence.

Je m'engage à signaler tout changement de situation, personnelle familiale, médicale ou professionnelle

Autorise mon enfant, à participer à toutes les activités

Autorise à recevoir des informations par Mail sur les évènements de Paradou

Autorise la diffusion de l'image de mon enfant dans les éditions municipales, locales, affiches, sites internet, réseaux sociaux, stand d'expositions, film et supports numériques, etc...) durant toute la durée de l'année scolaire 2024-2025. Il va de soi qu'aucune photo (et sa légende), qu'aucune vidéo (et son commentaire) ne devront porter préjudice à l'enfant et que je pourrai annuler la présente autorisation à tout moment auprès des directions concernées à l'adresse mail « espacescolaire@mairie-du-paradou.fr » ; sous réserve de fournir impérativement lors de cette demande :

- une photo d'identité de l'enfant permettant ainsi de pouvoir retirer les images le concernant du fond iconographie,
- les dates des différentes activités auxquelles l'enfant a été inscrit durant la période comprise de 2024 à 2025.

Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier. Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-1 et suivants du code pénal.

Commentaires :

.....
.....

Fait à le

Signature du responsable légal de l'enfant :

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions dans les établissements de la ville du Paradou, ainsi qu'à communiquer les informations liées à la santé de l'enfant aux personnels de la ville du Paradou encadrant l'enfant. Les données enregistrées sont conservées 5 ans. Elles sont réservées à l'usage des directions concernées et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux structures où est accueilli l'enfant, ainsi qu'à l'Education Nationale et aux services de secours (pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies). Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Mairie Place Charloun RIEU 13520 LE PARADOU